

Exonération des droits d'inscription pour les ex-boursiers, les personnels inscrits en HDR, les vacataires étudiants, les doctorants inscrits en cotutelle internationale de thèse

Année universitaire 2024 - 2025

Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier :

**À compléter, dater, signer et à envoyer par courriel, accompagné des pièces justificatives,
au référent affaires sociales de votre composante administrative.**



Votre état civil :

N° étudiant : |_|_|_|_|_|_|_|_|



N° INE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom : Prénom :

Nom d'usage : Né(e) le : ___ / ___ / ____ à :

Vos coordonnées personnelles :

N° : Nom de la voie :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Courriel :

Votre cursus à l'UT2J :

Diplôme(s) préparé(s) pour l'année en cours (exemple : licence 1 psychologie) :

Vous demandez une exonération des droits d'inscription au titre du critère défini par le Conseil d'Administration au motif suivant :

- ex-boursier dont le maintien de bourse vient d'être refusé pour crédits ECTS insuffisants
- personnel UT2J inscrit en HDR
- personnel UT2J vacataire étudiant (exonération par remboursement après service fait)
- doctorant inscrit en cotutelle internationale de thèse

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de l'ensemble des informations figurant sur la présente demande et que les renseignements portés sur celle-ci sont exacts et sincères.

Fait à le : ___ / ___ / ____

Attention : pour être recevable, votre dossier doit être envoyé depuis votre adresse mel institutionnelle, accessible depuis votre espace ENT, et qui se présente sous la forme : **prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr**

Tout **dossier incomplet ou illisible** ne sera pas traité.

Date butoir de la demande et de la décision : **31/05/2025**

SIGNATURE :



Cadre réservé à l'administration

Mode de paiement des droits d'IA : paiement nul CB 1 CB 3 chèque virement

**Conformément à la décision du CA du 06/02/2024,
la Présidente de l'université Toulouse – Jean Jaurès arrête la décision suivante :**

- Exonère des droits d'inscription**
 - DB** **DP (HDR ou vacataires)** **ER**
 - Montant : €
 - Somme en toutes lettres :
- N'accorde pas l'exonération des droits d'inscription au motif suivant :**
 - Votre demande n'entre pas dans les critères définis par l'UT2J ou de la réglementation nationale en vigueur.
 - Date tardive de la demande : date butoir fixée au 31/05/2025 inclus.
 - Dossier incomplet ne permettant pas son instruction.

Toulouse, le ___ / ___ / ____

L'ordonnateur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives constituant le dossier et s'engage à les conserver et à les présenter à l'agence comptable et à tout organisme de contrôle.


Notice d'information

Exonération des droits d'inscription pour les ex-boursiers, les personnels inscrits en HDR, les vacataires étudiants, les doctorants inscrits en cotutelle internationale de thèse

Principe :

L'exonération n'est pas automatique et doit être demandée chaque année par l'étudiant-e.
Pour ouvrir droit à exonération ou à remboursement, la demande et la décision doivent intervenir selon le calendrier voté par le Conseil d'Administration de l'UT2J du 06/02/2024.
Date butoir de la demande fixée au 31/05/2025 inclus.

Tableau des décisions d'exonération des droits d'inscription en formation initiale à des diplômes nationaux ou des diplômes d'université conférant le statut étudiant

Nature de la demande d'exonération		Pièces justificatives à fournir
n° 9 – Décision du CA du 13/07/2000	<p>Ex-boursiers dont le maintien de bourse vient d'être refusé pour crédits ECTS insuffisants.</p> <p>Exonération pour les ex-boursiers inscrits à un ou plusieurs diplômes nationaux ou DU habilités à recevoir des boursiers nationaux.</p>	<p>Pour l'année en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - notification d'attribution définitive de bourse de l'année précédente ; - notification définitive ou conditionnelle de bourse de l'année en cours portant la mention « rejet pour crédits ECTS insuffisants ».
n°4 – Décisions du CA du 07/10/1986, du CA du 28/06/2011, du CA du 09/05/2017, du CA du 17/11/2020 et du CA du 19/10/2021	<p>► Contractuels étudiants UT2J :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vacataires étudiants ayant assuré au moins 48h de charge de cours, hors contrat doctoral unique, sur les 12 derniers mois. - vacataires étudiants ayant assuré un nombre d'heures de vacation supérieur ou égal à 200 sur les 12 derniers mois <p>► Personnels UT2J inscrits en HDR</p>	<p>► Pour les vacataires étudiants :</p> <p> Les dossiers doivent impérativement être déposés complets avant le 31/05/2025.</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrat(s) de travail pour la période concernée (du 01/06/2024 au 31/05/2025) <li style="text-align: center;">+ - bulletins de salaire pour la période concernée (du 01/06/2024 au 31/05/2025) téléchargeables sur votre espace ENSAP <p>► Pour les personnels inscrits en HDR :</p> <p>Attestation d'inscription administrative</p>
n° 7 – Décision du CA du 17/12/1991	<p>Étudiants étrangers relevant d'un accord de coopération internationale ratifié par le CA</p>	<p>Copie de l'accord de coopération internationale</p>

Liste des pièces justificatives à fournir :

Merci de ne pas envoyer de photos ou de captures d'écran (souvent illisibles).

Si vous possédez les pièces demandées au format papier, merci de les scanner (application gratuite Adobe Scan disponible sur Android et iOS pour numériser au format PDF à l'aide de votre smartphone).

► Dans tous les cas :

- formulaire de demande d'exonération
- copie des pièces justificatives attestant de votre situation (cf tableau précédent)

► Pour une demande d'exonération par remboursement intervenant après avance des droits d'inscription et jusqu'au 31/05/2025 :

- attestation de paiement des droits d'inscription de l'année concernée par la demande (facture téléchargeable sur l'ENT dans la rubrique *Mon espace > Mon dossier scolarité > Mes inscriptions*)
- fiche étudiant (voir pièce jointe) à compléter par l'étudiant-e
- RIB à vos nom et prénom



Informations complémentaires :



- L'exonération des droits d'inscription n'entraîne pas d'exonération de la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) et vous restez redevable de la cotisation (103,00€) auprès du CROUS (<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>).
- Les quatre catégories d'étudiants exonérés du paiement de cette contribution sont :
 - les boursiers ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles
 - les étudiants réfugiés
 - les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire ou de la protection temporaire
 - les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire
- **L'exonération des droits de scolarité n'entraîne pas automatiquement l'exonération des droits du SED.**

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

ATTENTION : Pour les remboursements de frais de **déplacement**, renseigner la « **fiche Agent Missionnaire** »

Service demandeur :

Gestionnaire à contacter :

A retourner à :

Université Toulouse Jean Jaurès

Composante :

Création

Adresse :

Modification N° SIFAC :

E mail :

① Catégorie *(A remplir par le service demandeur)*

**Préciser à quel titre
l'étudiant est créé :**

*(cocher la case
correspondante)*

FOURNISSEUR (= Dépenses → L'UT2J va payer à l'étudiant une bourse, une aide, des heures de vacation, etc.)

FOURNISSEUR dans le cadre des remboursements de droits d'inscription

CLIENT (= Recettes → L'étudiant va payer à l'UT2J des droits d'inscription ou autre)

A REMPLIR PAR L'ETUDIANT

Merci de compléter TOUTES les rubriques ci-dessous

② Identification

Madame / Monsieur

*Etudiant inscrit à l'UT2J
uniquement*

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom :

N° Etudiant :

③ Adresse personnelle

N° Nom de la voie :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

⊕ Coordonnées bancaires

Dans tous les cas, transmettre un **RIB lisible** et **complet**, autrement dit mentionnant l'ensemble des informations suivantes : nom de la banque, code banque, code guichet, numéro de compte, clé RIB, Domiciliation, IBAN, code BIC / SWIFT et le titulaire du compte.

En cas de changement de coordonnées bancaires, pensez à nous communiquer votre nouveau RIB.

Cas 1 <i>Le RIB est à votre nom</i>	Transmettre votre RIB.
Cas 2 <i>Le RIB est au nom d'une autre personne</i> Demande à renouveler pour chaque versement	Si vous souhaitez que le versement soit effectué sur le compte d'une tierce personne, vous devez transmettre le RIB de la personne et compléter l'autorisation de paiement sur le compte bancaire d'un tiers ci-dessous : Je, soussigné(e), demande que le versement de mon soit effectué sur le compte de : N° IBAN :
Cas 3 <i>Le RIB est le vôtre mais avec un nom différent de votre carte étudiant</i>	Si les noms et prénoms indiqués sur le RIB ne sont pas <u>strictement identiques</u> à ceux mentionnés sur votre carte d'étudiant, vous devez transmettre votre RIB et compléter l'attestation de confirmation de titulaire du compte bancaire ci-dessous : Je, soussigné(e), déclare être la/le titulaire du compte bancaire mentionné ci-après : N° IBAN :
Cas 4 <i>Le compte bancaire est à l'étranger</i>	Merci de compléter selon le cas : Votre compte est en Europe : 1 - Fiche banque SEPA - ANGLAIS Votre compte est hors d'Europe : 2 - Fiche banque HORS SEPA - ANGLAIS 3 - Fiche banque HORS SEPA - ESPAGNOL



Date (obligatoire) :

Signature (obligatoire)

La signature numérique est possible si vous envoyez ce document avec votre messagerie ENT étudiant (prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

ATTENTION : Pour les remboursements de frais de **déplacement**, renseigner la "fiche Agent Missionnaire".

Service demandeur :

Gestionnaire à contacter :

Création

Modification SIFAC No. :

To be returned to :

A retourner à :

Université Toulouse Jean Jaurès

Composante:

Adresse :

E-mail :

① Catégorie (*A remplir par le service demandeur*)

**Préciser à quel titre
l'étudiant est créé :**

(Cocher la case
correspondante)

FOURNISSEUR (= Dépenses → L'UT2J va payer à l'étudiant une bourse, une aide, des heures de vacation, etc.)

FOURNISSEUR dans le cadre des remboursements de droits d'inscription.

CLIENT (= Recettes → L'étudiant va payer à l'UT2J des droits d'inscription ou autres.)

TO BE COMPLETED BY THE STUDENT / A REMPLIR PAR L'ETUDIANT

Please complete ALL the sections below / Merci de compléter toutes les rubriques ci-dessous

② Identification / Identification

Student registered at
UT2J **only**
Etudiant inscrit à l'UT2J
uniquement

Mrs/Mme Mr./M.

Usual name/Nom d'usage :

Birth name/Nom de naissance :

First name/Prénom :

Student nr/N° Etudiant :

③ Address / Adresse

No. **Street/Nom de la voie :**

Post code/Code postal :

City/Ville :

Country/Pays :


Telephone :

E-mail :

⊕ Bank details / Coordonnées bancaires

In all cases, send a **legible** and **complete bank details document**, mentioning all the following information: bank name, bank code, counter code, account number, RIB key, Domiciliation, IBAN, BIC / SWIFT code and the name of account holder.

If you change your bank details, please send us your new bank details.

<u>Case 1</u> The RIB is in your name	Send your bank details.
<u>Case 2</u> The RIB is in another person's name <i>Application to be renewed for each payment</i>	If you wish the payment to be made to a third party's account, you must send the person's bank details and complete the authorisation for payment to a third party's bank account below: I, the undersigned, requests that the payment of my be made to the account of : IBAN NUMBER :
<u>Case 3</u> The RIB is yours but with a different name from your student card	If the surnames and first names on the bank details document are not <u>strictly identical</u> to those on your student card, you must send your bank details document and complete the bank account holder confirmation form below: I, the undersigned, declares that he/she is the holder of the bank account mentioned below: IBAN NUMBER :
<u>Case 4</u> The bank account is abroad	Please complete as appropriate Your account is in Europe : 1 - Fiche banque SEPA - ANGLAIS Your account is out Europe : 2 - Fiche banque HORS SEPA - ANGLAIS 3 - Fiche banque HORS SEPA - ESPAGNOL 

Date (mandatory) :

Signature (mandatory)

Digital signature is possible if you send this document with your student ENT messaging system (prénom.nom@etu.univ-tlse2.fr)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

ATTENTION : Pour les remboursements de frais de **déplacement**, renseigner la "Fiche Agent missionnaire".

Service demandeur :

Gestionnaire à contacter :

Création

Modification SIFAC No. :

Para ser devuelto a :

A retourner à :

Université Toulouse Jean Jaurès

Composante :

Adresse :

E-mail :

① Catégorie (*A remplir par le service demandeur*)

Préciser à quel titre
l'étudiant est créé

(*Cocher la case correspondante*)

FOURNISSEUR (= Dépenses → l'UT2J va payer à l'étudiant une bourse, une aide, des heures de vacances, etc.)

FOURNISSEUR dans le cadre des remboursements de droits d'inscription

CLIENT (= Recettes → L'étudiant va payer à l'UT2J des droits d'inscription ou autre)

A RELLENAR POR EL ESTUDIANTE / A REMPLIR PAR L'ETUDIANT

Rellene TODAS las secciones siguientes / Merci de compléter toutes les rubriques ci-dessous

② Identificación / Identification

Estudiante matriculado
sólo en la UT2J /
Etudiant inscrit à l'UT2J
uniquement

Sra./Mme Sr./M.

Nombre de usuario/Nom d'usage :

Apellido de nacimiento/Nom de naissance :

Nombre/Prénom :

N° de estudiante/N° étudiant :

③ Domicilio / Adresse personnelle

N° Calle/Nom de la voie :

Código postal/Code postal :

Ciudad/Ville :

País/Pays :


Teléfono :

E-mail :

⊕ Domiciliación bancaria / Domiciliation bancaire

En todos los casos, envíe un **RIB legible y completo, editado por su banco** mencionando toda la información siguiente: nombre del banco, código bancario, código de ventanilla, número de cuenta, clave RIB, Domiciliación, IBAN, código BIC / SWIFT y el titular de la cuenta.

Si cambia sus datos bancarios, envíenos los nuevos.

<u>Caso 1</u> El RIB está a su nombre	Envíe sus datos bancarios.
<u>Caso 2</u> El RIB está a nombre de otra persona <i>Solicitud que debe renovarse por cada pago</i>	Si desea que el pago se ingrese en la cuenta de un tercero, deberá enviar los datos bancarios de esa persona y cumplimentar la autorización de pago en la cuenta bancaria de un tercero que figura a continuación: Yo, el abajo firmante, solicita que el pago de mi a la cuenta de : NÚMERO IBAN :
<u>Caso 3</u> El RIB es tuyo pero con un nombre diferente al de tu carné de estudiante	Si los apellidos y nombres que figuran en el RIB no son <u>estrictamente idénticos</u> a los que figuran en su tarjeta de estudiante, deberá enviar su RIB y cumplimentar el formulario de confirmación del titular de la cuenta bancaria que figura a continuación: Yo, el abajo firmante, declara ser titular de la cuenta bancaria mencionada a continuación: NÚMERO IBAN :
<u>Caso 4</u> La cuenta bancaria está en el extranjero	Complete según corresponda : Su cuenta está en Europa : 1 - Fiche banque SEPA - ANGLAIS Su cuenta es fuera de Europa : 2 - Fiche banque HORS SEPA - ANGLAIS 3 - Fiche banque HORS SEPA - ESPAGNOL 

Fecha (obligatoria) :

Firma (obligatoria)

La firma digital es posible si envía este documento con su sistema de mensajería ENT para estudiantes (prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr)

Consignes à suivre pour compléter la fiche étudiant·e

Imprimé
complété, daté
et signé



Relevé d'identité
bancaire à vos
nom et prénoms



Si nécessaire :
Fiche banque
étrangère
SEPA ou
HORS SEPA



Formulaires
téléchargeables
[ICI](#)
en bas de la page web



À envoyer par
courriel :

au référent des affaires
sociales de votre
composante administrative

Tutoriel formulaire numérique sur **ORDINATEUR**

Le formulaire est **téléchargeable et remplissable au format numérique uniquement**.
Il n'est pas possible de l'imprimer.

1

Enregistrer le fichier sur votre ordinateur.

Ci-après la procédure selon le navigateur internet que vous utilisez.

Google Chrome



Internet explorer



Mozilla Firefox



2

Compléter, dater et signer le formulaire.

~~Je soussigné(e) certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de l'ensemble des informations figurant sur la présente demande et que les renseignements portés sur celle-ci sont exacts et sincères.~~

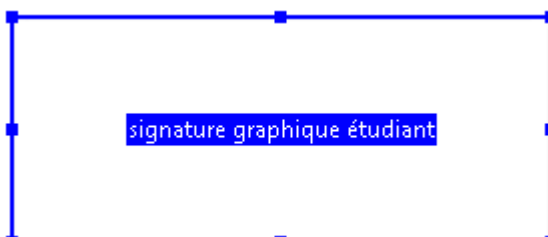
Fait à _____ le : []/[]/[] → **SIGNATURE :** []



Comment signer le formulaire ?

Vous **insérez l'image** de votre signature graphique. Pour cela, vous pouvez prendre en photo votre signature et l'insérer au format image dans la case correspondante.

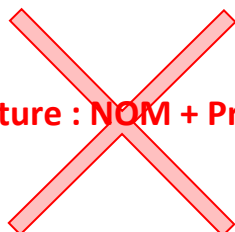
Il est interdit d'apposer le nom et le prénom en lieu et place de la signature graphique. Le dossier serait alors rejeté par les services financiers.



- 1) Cliquer sur le pavé « **signature graphique de l'étudiant** ».
- 2) Cliquer sur « **parcourir** ».
- 3) Choisir le **fichier image de votre signature**.
- 4) Cliquer sur « **enregistrer** ».

Interdit :

Signature : NOM + Prénom



Exemples de signatures autorisées :



3

Sauvegarder le fichier modifié sur votre ordinateur.

Etape 1

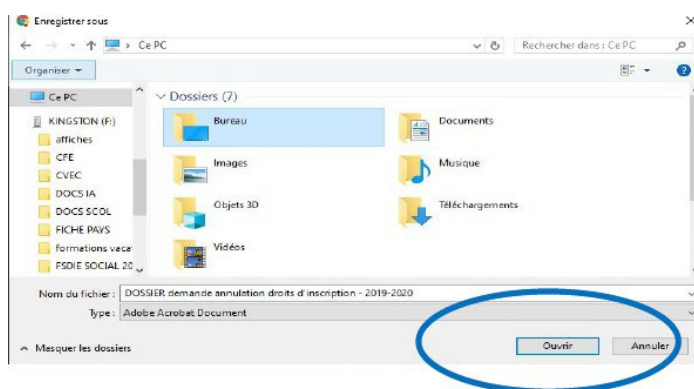
Faire un **clic droit** avec la souris puis cliquer sur « **enregistrer sous** ».

OU

Faire « **Ctrl + S** ».

Etape 2

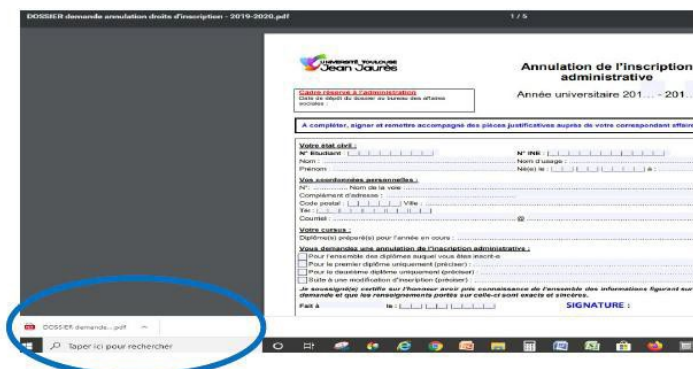
Sélectionner l'emplacement où vous souhaitez sauvegarder le fichier (le dossier « bureau » par exemple), puis cliquer sur « **ouvrir** », puis cliquer sur « **enregistrer** ».



Etape 3

Le fichier vient alors se télécharger **en bas à gauche** de votre écran.

Ouvrir votre messagerie électronique et **joindre le fichier** que vous venez de sauvegarder.



Etape 4

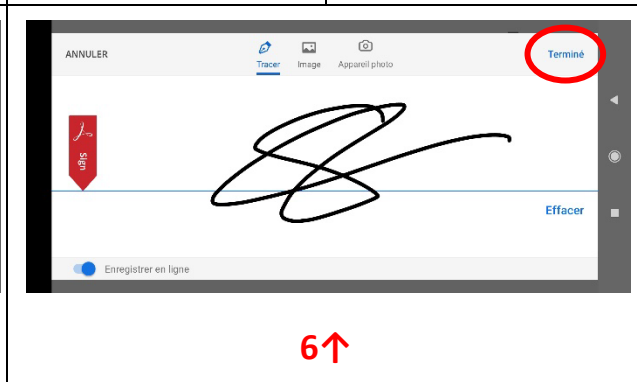
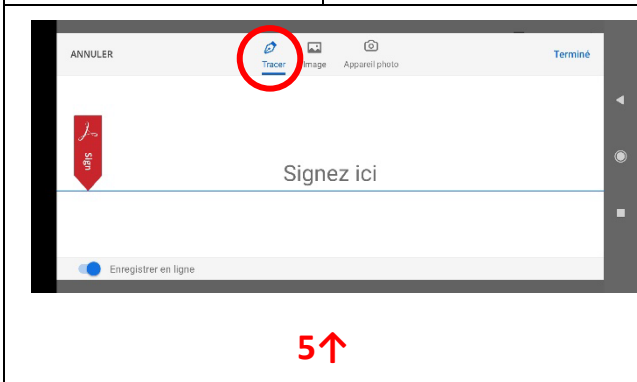
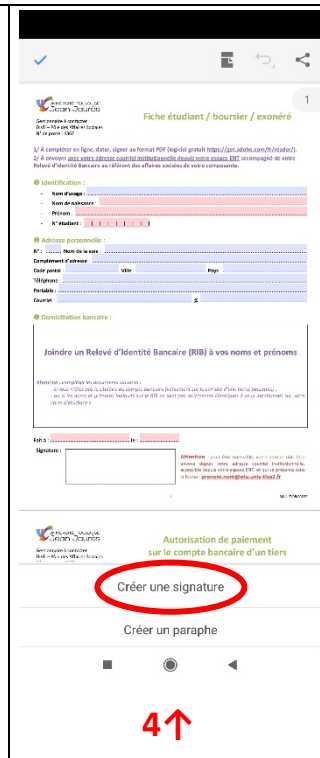
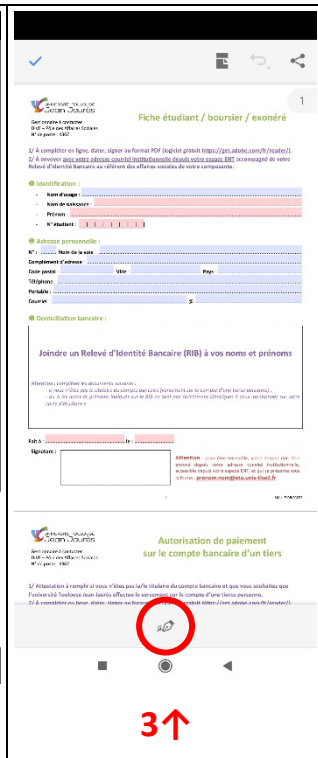
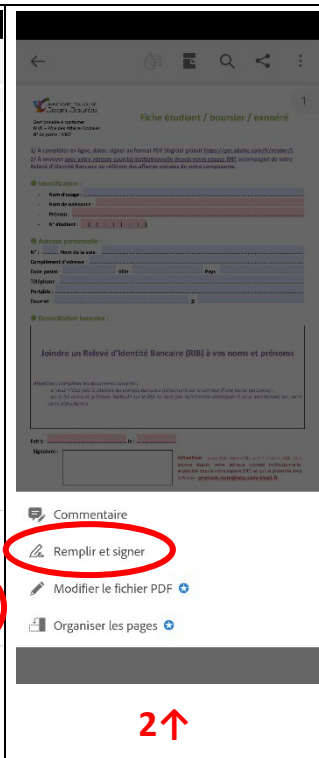
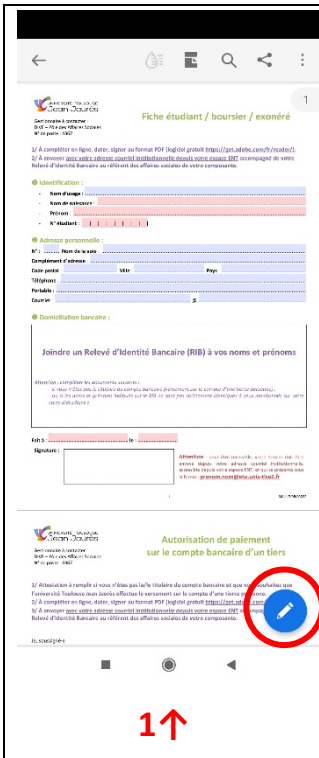
Envoyer :

- le **formulaire** ;
- la **fiche étudiant** ;
- les **pièces justificatives** relatives à votre situation ;

au **réfèrent des affaires sociales** de votre composante selon ce que vous demandez.

ATTENTION :

Pour être recevable, votre dossier devra être envoyé depuis votre adresse mél institutionnelle accessible depuis votre ENT et qui se présente sous cette forme : prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr



7 : Cliquer dans l'encadré « Signature » puis **valider** ✓

8 : Enregistrer le formulaire « Enregistrer une copie »

9 : Envoyer :

- le **formulaire** ;
- la **fiche étudiant** ;
- les **pièces justificatives** relatives à votre situation ;

au **référént des affaires sociales** de votre composante selon ce que vous demandez.

ATTENTION :

Pour être recevable, votre dossier devra être envoyé depuis votre adresse mél institutionnelle accessible depuis votre ENT et qui se présente sous cette forme :

prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr

Vos droits et obligations :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de la demande et à l'envoi de la décision. Les destinataires des données sont : les correspondants affaires sociales des composantes, la Division de la Vie Étudiante – Pôle Affaires Sociales –, les Services Financiers Centraux et l'Agence Comptable. »

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Division de la Vie Étudiante – bâtiment 15 de l'Arche – porte AR012 – 5 allées Antonio Machado – 31058 Toulouse cedex 09 – dive-pas@univ-tlse2.fr.

La loi rend passible d'amende et / ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (Articles L.313-1, L.313-3, L.433-19, L.441-1 et L.441-7 du code pénal).

Voies et délais de recours :

Si l'étudiant estime que la décision prise par l'administration est contestable, il peut former :

- soit un **recours gracieux** devant l'auteur de la décision ;
- soit un **recours hiérarchique** devant le Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités ;
- et/ou un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif de Toulouse :

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Toulouse
68 rue Raymond IV - 31058 Toulouse cedex 9 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr.

Le recours gracieux et le recours hiérarchique peuvent être formés sans condition de délais. En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans un délai de 2 mois à compter de la date de notification de la décision.

Toutefois, si l'étudiant souhaite, en cas de rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique, former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique devra avoir été introduit dans le délai sus-indiqué du recours contentieux.

L'étudiant conservera la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la décision intervenue sur ledit recours gracieux ou hiérarchique.

Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant 2 mois).

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite, vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

La juridiction administrative peut être saisie par voie postale mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr.

Droit à l'erreur :

Durant l'année universitaire, et conformément à la [loi ESSOC n°2018-727 du 10 août 2018](#), en cas d'erreur commise lors de votre demande d'aide sociale, ou d'exonération, d'annulation ou de remboursement des droits d'inscription administrative, vous avez la possibilité de régulariser votre erreur de votre propre initiative ou dans le délai requis après y avoir été invité par l'administration concernée.

Par exemple :

- Vous avez oublié de mentionner un changement de situation (nombre d'enfants à charge, situation de concubinage, etc.) ?
- Vous avez désormais droit à l'erreur, dans les délais prescrits par l'administration.
- Vous pouvez vous rapprocher de votre gestionnaire des affaires sociales via le suivi de votre dossier pour signaler l'erreur et régulariser votre situation.

En cas d'erreur dans vos déclarations auprès des services de la CAF ou des services fiscaux, rapprochez-vous de ces organismes afin de régulariser votre situation et transmettre en complément de votre demande à l'université de nouveaux justificatifs.

Attention : Le droit à l'erreur n'est pas un droit au retard : les retards ou omissions de déclaration dans les délais prescrits n'entrent pas dans son champ d'application.

Liste des référents affaires sociales



En fonction de la composante (1) dans laquelle vous êtes inscrit-e, vous pouvez contacter le/la référent-e affaires sociales suivant-e (2) :



Service des Études Doctorales

Nom de la composante ①	Sites	Nom du référent affaires sociales ②	Téléphone	Courriel	Bureau
Service des Études Doctorales (SEDoc)	Toulouse	Mme Delphine ROUQUET	05.61.50.49.16	affaires.sociales.doctorat@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât MDR Bureau D152 bis

UFR (Unités de Formation et de Recherche) & Pôle des Étudiants Étrangers (DIVE)

Nom de la composante ①	Sites	Nom du référent affaires sociales ②	Téléphone	Courriel	Bureau
UFR Histoire, Arts et Archéologie (HAA)	Toulouse	M. Célian MALOSSE	05.61.50.40.11	affaires-sociales-haa@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Olympe de Gougues Bureau G033
Antenne UFR HAA	Cahors				
UFR Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE)	Toulouse	Mme Valérie PASERO	05.61.50.49.88	affaires-sociales.llce@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Erasme Bureau LA007
UFR Lettres, Philosophie, Musique, Arts, Spectacles, Communication (LPMasc)	Toulouse	Mme Laetitia SAINCTAVIT	05.61.50.37.83	affaires-sociales-lpm@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Le Gai Savoir Bureau GA069
UFR Psychologie	Toulouse	Mme Nora HELINE	05.61.50.49.21	aspsycho@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Philippe Malrieu Bureau M057
UFR Sciences Espaces et Sociétés (SES)	Toulouse	Mme Leïla AMALIK	05.61.50.38.66	affsoc.ses@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Olympe de Gougues Bureau GS229 (2 ^{ème} étage)
Antenne UFR SES	Foix	Mme Mathilde PEQUIN	05.61.02.19.88	geo.foix@univ-tlse2.fr	Campus Foix Bât 4 Bureau géographie RDC
Pôle des Étudiants Étrangers	Toulouse	Mme Khiera SAMMITO	05.61.50.44.47	khiera.sammito@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Arche Bureau AR108

Nom de la composante ①	Sites	Nom du référent affaires sociales ②	Téléphone	Courriel	Bureau
ENSAV École Nationale Supérieure d'AudioVisuel	Toulouse	Mme Djazaïra BERKOUK	05.61.50.44.46	bdjazz@univ-tlse2.fr	Campus Toulouse Centre Bureau E222
IFMI Institut de Formation de Musiciens Intervenant à l'école	Toulouse	Mme Laetitia SAINCTAVIT	05.61.50.37.83	affaires-sociales-lpm@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Le Gai Savoir Bureau GA069
INSPÉ Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation St Agne, Muret, Rangueil	Toulouse	Mme Isabelle MARIE-SAINTE	05.62.25.20.49	isabelle.marie-sainte@univ-tlse2.fr	INSPÉ site Saint-Agne (Toulouse) 56 boulevard de l'URSS Scolarité
INSPÉ Antennes départementales	Foix, Rodez, Auch, Cahors, Tarbes, Albi, Montauban				
IPEAT Institut Pluridisciplinaire pour les Études sur les Amériques à Toulouse	Toulouse	Mme Karine ZULIAN	05.61.50.43.93	ipeat@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Maison de la Recherche Bureau E328
ISCID Institut Supérieur Couleur, Image et Design	Montauban	Mme Elodie PALOS	05.63.91.88.81	iscid.scolarite@univ-tlse2.fr	Campus Montauban Bât Pavillon des arts 1 ^{er} étage
ISTHIA Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation	Toulouse, Foix, Cahors	Mme Christel CREGUT	05.61.50.42.30	cregut@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Isthia Bureau RDC
IUT Toulouse II - Blagnac	Blagnac	Mme Jaya RUBELI	05.62.74.75.91	jaya.rubeli@univ-tlse2.fr	Campus Blagnac Bât A Bureau A106 (1 ^{er} étage)
IUT Toulouse II - Blagnac	Blagnac	Mme Christine GUICHOU MARQUET	05.62.74.75.75	christine.guichou@univ-tlse2.fr scolarite.iutb@univ-tlse2.fr	Campus Blagnac Bât A Bureau A108 (1 ^{er} étage)
IUT Toulouse II - Figeac	Figeac	Mme Valérie ZARKA	05.65.50.30.72	scolarite.iut-figeac@univ-tlse2.fr	Campus Figeac Bureau A25
Conventions CPGE et PIEP	St Sernin, Fermat, Rive Gauche, Joséphine Baker, Ozenne	Mme Laetitia SAINCTAVIT	05.61.50.37.83	affaires-sociales-lpm@univ-tlse2.fr	Campus Mirail Bât Le Gai Savoir Bureau GA069